

*Bref qui érige l'association du Denier de Saint-Pierre en Archiconfrérie.*

PIE IX PAPE.

(A perpétuelle mémoire.)

Nous avons continué d'accorder très volontiers toutes les choses qui nous paraissent favoriser l'amour de la religion et exciter la piété et la foi envers le Siège Apostolique. Or une pieuse société de fidèles des deux sexes, sous le titre et le patronage de St. Pierre, prince des Apôtres, a été établie récemment dans notre ville, dans le but de secourir, par la prière et par les œuvres, surtout dans ces temps si difficiles, le Saint Siège apostolique, et on nous a demandé, au nom de cette même société, de vouloir bien l'ériger en société première, ou en Archiconfrérie, avec la faculté de s'aggréger les sociétés qui ont la même fin et le même but, en leur communiquant les indulgences dont elle jouit par concession apostolique. C'est pourquoi dans l'espérance que cette même société produira des fruits abondants de piété pour le bien de la religion, nous avons cru devoir consentir à la demande qu'on nous a faite. En conséquence par ces lettres émanées de notre autorité apostolique, nous érigeons et instituons en Archiconfrérie la société établie dans notre ville sous le titre et patronage de St. Pierre, prince des Apôtres, et nous accordons aux supérieurs ou officiers de cette société érigée ainsi en Archiconfrérie le pouvoir de s'aggréger les autres sociétés de même nature, partout où elles existent, moyennant toutefois le consentement des Ordinaires, en leur communiquant toutes les indulgences et rémissions de peines, plénières ou partielles, dont cette société a été enrichie par le Saint Siège. Nous accordons ces faveurs nonobstant toute disposition contraire, fût-elle digne de mention spéciale ou individuelle. Donné à Rome près St. Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 4 novembre 1860, l'an XV de Notre Pontificat.

L † S.

LE CARDINAL G. DELLA GENGA.

*Bref qui accorde des indulgences à la même association.*

PIE IX PAPE.

(A perpétuelle mémoire.)

Il nous a été rapporté qu'une pieuse société de fidèles des deux sexes a été érigée récemment dans notre ville, sous le titre de St. Pierre,